

N° d'ordre : 20200720-11DCC



**EXTRAIT DU REGISTRE
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Séance du 20 juillet 2020**

L'An deux mille vingt, le lundi vingt juillet à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de communes de la Veyle, légalement convoqués, se sont réunis au gymnase de l'Escale à SAINT-JEAN-SUR-VEYLE sous la présidence de Christophe GREFFET.

COMMUNES	DELEGUES				COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES			
		Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)			Présent(s)	Excusé(s)	Absent(s)
Bey	M. GENTIL	x			Mézériat	G. DUPUIT	x		
	M. GADIOLET (suppléant)					N. ROBIN	x		
Biziat	G. AGATY	x			Perrex	L. VOLATIER	x		
	C. LEMONON (suppléante)					J.-J. VIGHETTI	x		
Chanoz-Châtenay	O. MORANDAT	x			Pont-de-Veyle	J.-M. MONTANGERAND (suppléant)			
	K. LACROIX (suppléante)					A. ALEXANDRINE		x	
Chaveyriat	G. ROPY	x			Saint André d'Huriat	L. MICHEL	x		
	G. RONGEAT (suppléante)					V. CONNAULT	x		
Cormoranche-sur-Saône	J. PALLOT	x			Saint Cyr-sur-Menthon	MC. BODILLARD (suppléante)			
	N. LE MOAL (suppléante)					J.-L. CAMILLERI	x		
Crottet	J.-P. LHÔTELAIS	x			Saint Genis-sur-Menthon	H. ANGLÉSIO	x		
	C. TURCHET	x				B. PELLETIER	x		
	M. DANNACHER	x				C. GREFFET	x		
Cruzilles-les-Mépillat	D. BOYER	x			Saint Jean-sur-Veyle	M. BROCHAND (suppléant)			
	J. POLONIA (suppléant)					A. RENOUD-LYAT	x		
Grièges	A. GREMY	x			Saint Julien-sur-Veyle	R. BROYER (suppléant)			
	T. CHARVET	x				S. REVOL	x		
	A. SANDRIN		x			L. MAUGE (suppléant)			
Laiz	S. SCHAUVING	x			Vonnas	A. GIVORD	x		
	S. MARECHAL GOYON	x				J.-F. CARJOT	x		
						E. DESMARIS	x		
				F. DUBOIS			x		
				J.-L. GIVORD		x			

Envoi de la convocation :13/07/2020

Affichage de la convocation :15/07/2020

Nombre de conseillers élus : 32

Nombre de conseillers présents : 29

M. Michel GENTIL a transmis pouvoir à M. Christophe GREFFET et a rejoint la séance à 20h15

Mme Annie SANDRIN a transmis pouvoir à Mme Annick GREMY

Mme Aurélie ALEXANDRINE a transmis pouvoir à M. Luc MICHEL

Mme Françoise DUBOIS a transmis pouvoir à M. Jean-François CARJOT.

A l'unanimité, Monsieur AGATY est désigné Secrétaire de séance.

OBJET : AFFAIRES GENERALES – Désignation des délégués au comité syndical du syndicat mixte du SCOT Bresse Val de Saône

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°20160926-10DCC modifiée par la délibération n°20161215-02DCC de la Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle créant un syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Bresse Val de Saône, aux côtés des Communautés de communes de Pont-de-Vaux et du Pays de Bâgé ;

Vu les statuts du syndicat mixte du SCOT Bresse Val de Saône, et notamment son article 5 ;

Considérant que suite au renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires intervenu en mars 2020, il est nécessaire de procéder à la désignation de nouveaux représentants de la Communauté de communes au comité syndical du syndicat mixte du SCOT Bresse Val de Saône ;

Considérant qu'il appartient à la Communauté de communes de désigner autant de délégués titulaires au comité syndical du syndicat mixte du SCOT que son territoire compte de communes, soit 18 ;

Considérant qu'il appartient à la Communauté de communes de désigner des délégués suppléants en nombre égal à celui des délégués titulaires ;

Le Conseil communautaire,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE comme délégués de la Communauté de communes au comité syndical du syndicat mixte du SCOT Bresse Val de Saône :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Michel GENTIL	Agnès LAURENT
Vincent ROCH	Stéphane VEUILLET
Olivier MORANDAT	Sébastien DEL VECCHIO PERNOUD
Claude JACQUET	Ghislaine RONGEAT
Jacques PALLOT	Séverine PICHARD
Jean-Philippe LHÔTELAIS	Michèle DANNACHER
Eric DREYFUS	Joseph POLONIA
Annick GRÉMY	Thierry CHARVET
Sébastien SCHAUVING	Fabien LOPES
Guy DUPUIT	Joel MONIER
Jean-Jacques VIGHETTI	Jean Michel MONTANGERAND
Luc MICHEL	Michel MARQUOIS
Damien JOURNEAU	Dorian DOUVRES
Jean-Paul LAUNAY	Jean-Luc CAMILLERI
Christophe GREFFET	Michel BROCHAND
Roland RABUEL	Roger BROYER
Lionel MAUGÉ	Michel REY
Jean-François CARJOT	Nathalie DUCLOS

AUTORISE le Président à signer la présente délibération.

Certifié exact et pour extrait conforme,
Le Président,

Christophe GREFFE



Certifié exécutoire

Affiché le :

24 JUL. 2020

Transmis en Préfecture le :

24 JUL. 2020